

BAREMES LOCATION DES SALLES COMMUNALES POUR PARTICULIERS

AU 26 MAI 2025

hiver : du 16 octobre au 14 avril

été : du 15 avril au 15 octobre

	PARTICULIERS				CAUTION	
	DE LACENAS		EXTERIEURS			
	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ	HIVER		
MAISON DES ASSOCIATIONS * (ménage à la charge des utilisateurs de la salle)	0	0	NON	NON		vin d'honneur
MAISON DU VILLAGE	50	80	80	100	500	
SALLE D'ANIMATION - weekend + forfait ménage compris	550	700	750	850	1000	du samedi 9h au dimanche 11 h

*** GRATUITÉ POUR LES VINS D'HONNEUR SUITE A UN DECES DANS LES DEUX CAS SUIVANTS :**

- Pour les habitants de la commune (défunt inhumé à Lacenas),
- Pour les ascendants et descendants directs des habitants de la commune (défunt inhumé à Lacenas)

La Maison des Associations est proposée prioritairement (facilité d'accès, parking).

Au cas où elle ne serait pas disponible, la Maison du Village ou la Salle d'Animation pourraient être mises à disposition gratuitement en fonction de leur disponibilité.